Zeitschrift: Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

Band: 24 (1936)

Heft: 5

Artikel: Contribution à l'armorial du canton de Fribourg [suite]

Autor: Vevey-l'Hardy, Hubert de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-818003

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTRIBUTION A L'ARMORIAL DU CANTON DE FRIBOURG

IIme SÉRIE

par HUBERT DE VEVEY-L'HARDY.

(Suite)

CUDREFIN. — Famille importante qui possédait la bourgeoisie de Fribourg au XVe siècle.

Petermann Cudrefin utilisa en 1441 un sceau (A.E.F.: Stadtsachen A, nº 191, 193, 194, 199) donnant: une banderolle chargée des initiales gothiques P.C. et accompagnée de deux étoiles à six rais, l'une en chef, l'autre en pointe (fig. 47).

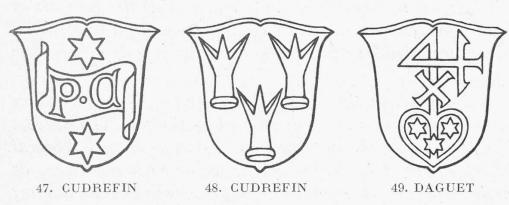
Jacob, fils de Petermann, porta, d'après son sceau (A.E.F.: Stadtsachen A, nº 243, 257) employé en 1455 et 1461: trois fers de lance de tournoi (fig. 48). Une planche d'armoiries, de la fin du XVIe siècle (Bibl. Cant.), donne, mais sans nom: de gueules à trois fers de lance de tournoi d'argent, armoiries qui semblent bien être celles des Cudrefin.

DAGUET (DE). — Famille patricienne, reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1573. Originaire de la Savoie, elle semble être venue plus anciennement de la Franche-Comté.

Dans des privilèges accordés par le duc de Savoie à plusieurs Fribourgeois en 1611 (A.E.F.: Stadtsachen B, 311), figure, pour Pierre Tagoz (Daguet): une marque de

maison (fig. 49). — Dans le cachet de François D. (A.E.F.: Fonds famille de Vevey), 1638, figure cette même marque, mais les étoiles sont remplacées par les initiales F. D. et les extrémités du flanchi et de la croisette sont pattées.

C'est vers le milieu du XVII^e siècle que cette marque fut abandonnée et remplacée par des armoiries plus héraldiques: d'azur au pal d'argent chargé d'une étoile à six rais d'or sourmontée d'un chevron du premier et soutenue d'une montagne de trois copeaux de sinople: Frantz D., vers 1651, peinture à la voûte de l'entrée de la cathédrale de St-Nicolas;



vitrail de 1701 (Musée cantonal). Le bronze de la plaque funéraire d'Ursule D., épouse de Gaspard Gady, † 1693 (Eglise paroissiale de St-Maurice, Fribourg) donne le même écu, mais l'étoile à cinq rais n'est pas soutenue par la montagne (sans émaux).

Daniel Daguet, bailli de Surpierre, portait dans son cachet (A.E.F.: Corresp. non classée de Surpierre) 1678: un pal chargé d'une étoile à six rais accompagnée en chef d'un chevron et en pointe d'une montagne de trois copeaux; cimier: un buste d'homme barbu, tortillé. — François-Pierre, bailli de Gruyères, utilisa en 1691 un cachet (A.E.F.: Corresp. baillivale de Gruyères) donnant: d'azur au chevron d'argent chargé d'une étoile à cinq rais accompagnée en chef d'un chevron et en pointe d'une montagne de trois copeaux; cimier (sans émaux): un buste d'homme, tortillé, habillé, chargé d'un pal avec l'étoile, le chevron et la montagne. Un autre cachet du même personnage, 1694 (id.) donne le champ de gueules. — Un cachet aux initiales P. D. mais uti-

lisé par Jean-Joseph D. comme bailli de Vuippens en 1774 (A.E.F.: Corresp. baillivale de Vuippens) donne le même écu (champ d'azur) et comme cimier: un buste d'homme tortillé, habillé, chargé d'une étoile à cinq rais surmontée d'un chevron.

L'ex-libris de Jean-Joseph D. de la seconde moitié du XVIIIe siècle (H. de Vevey, Ex-libris fribourgeois, n° 28) indique: d'azur au pal d'argent chargé d'une étoile à cinq rais d'or accompagnée en chef d'un chevron d'azur et en pointe d'une montagne de trois copeaux de sinople; cimier: un homme barbu, naissant, habillé des couleurs et partitions (sans montagne) de l'écu, tortillé, tenant de sa dextre une étoile à cinq rais, la senestre appuyée à la hanche (fig. 46).

Jean-Joseph D., bailli de Vuippens, se servit d'un cachet aux armes accolées Daguet et Gady, 1771 (A.E.F.: Corresp. baillivale de Vuippens): d'azur au pal d'argent chargé d'une étoile à cinq rais soutenue d'une montagne de trois copeaux et surmontée d'un chevron ployé d'azur; cimier: un cerf issant.

Un ex-libris (H. de Vevey, Ex-libris fribourgeois, nº 29) daté de 1780 et utilisé par Jean-Joseph et par son fils Joseph-Nicolas-Chrysogone-Barthélemy, donne: d'azur au pal d'argent chargé d'une étoile à cinq rais d'or accompagnée en chef d'un chevron de sable et en pointe d'une montagne de trois copeaux de sinople.

Joseph-Nicolas-Chrysogone, bailli de Vuippens, utilisa un cachet (A.E.F.: Corresp. baillivale de Vuippens), 1790, donnant: écartelé, aux 1^{er} et 4^e d'azur au pal d'argent chargé d'une étoile à cinq rais accompagnée en chef d'un chevron du premier, et en pointe d'une montagne de trois copeaux, qui est Daguet de Fribourg; aux 2^e et 3^e coupé, en chef une aigle bicéphale éployée, en pointe deux lions affrontés brandissant chacun une épée, ces dernières passées en sautoir, qui est Daguet de Franche-Comté; cimier: un homme naissant, tortillé, habillé des partitions de l'écu, tenant une étoile à cinq rais de sa dextre, la senestre appuyée à la hanche.

Le tableau des familles patriciennes de Jos. Heine, 1751, donne: d'azur au pal d'argent chargé d'une étoile à cinq rais surmontée d'un chevron ployé et accompagnée en pointe d'une montagne de trois copeaux, le tout d'azur. Dans son armorial, le P. Apollinaire, 1865, donne ce même écu, mais supprime la montagne.

DANET (DE) Famille bourgeoise, originaire de Chappala (?), établie à Estavayer-le-Lac dès 1525 environ; éteinte au début du XVIIIe siècle.

Un dessin de la seconde moitié du XVIIe siècle (Arch. Ville d'Estavayer, Grands parchemins, n° 17) avec les initiales A. D. donne: écartelé, aux 1er et 4e une bande componnée; aux 2e et 3e une barre; sur le tout, un écu contre-écartelé, chaque quartier chargé d'un croissant; cimier: trois plumes d'autruche (fig. 50).

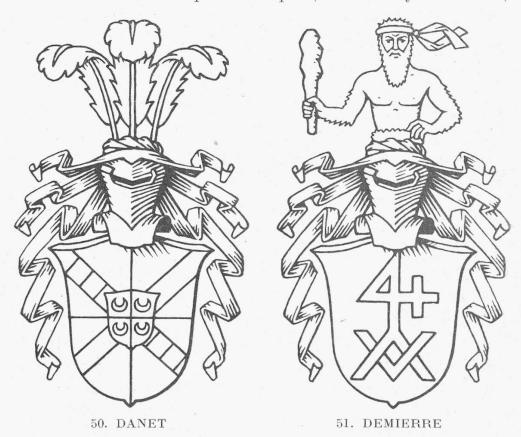
Philippe de Danet, doyen d'Estavayer, utilisa en 1686 un cachet (A.E.F.: Titres de Romont, nº 179) donnant un écu assez semblable au précédent, mais d'un dessin très peu héraldique, certaines lignes des bandes et barres étant incurvées, les bandes componnées étant portées comme barres aux 2° et 3° quartiers, et ne portant qu'un seul compon, au deuxième quartier en chef, au troisième en pointe; cimier: deux plumes d'autruche.

DEILLON. — Famille originaire de La Joux qui possède aussi les bourgeoisies d'Estévenens, Siviriez et Vuisternens-devant-Romont.

Une peinture se trouvant sur la porte de la grange du moulin de La Joux (note de M. le chanoine N. Peissard) donne: écartelé, au 1^{er} d'azur à une lune surmontée d'une étoile, le tout d'or; aux 2^e et 3^e de gueules au lion d'or; au 4^e d'azur à la fleur de lis d'or (fig. 52).

Une « catelle » de fourneau (Musée Cantonal) aux armes de Tobie Herbetta et de son épouse Françoise Deillon, 1750, indique: deux lions affrontés tenant une gerbe et posés sur une montagne de quatre copeaux. DEMIERRE. — Ancienne famille, originaire de Mollons près de Montricher, reçue dans la bourgeoisie d'Estavayer-le-Lac vers 1530. Elle subsiste encore à Romont et à Genève et ne doit pas être confondue avec la famille Demierre de Montet (Glâne) qui essaima dans plusieurs communes de la campagne fribourgeoise.

Deux dessus de porte sculptés, à Estavayer: I.D.M.,



1645 (Grand'rue) et H. D. 1793 (rue de Chavannes), donnent: une marque de maison en forme de quatre, la barre horizontale croisetée, le pied fendu en chevron rechevronné. Les notes de Clavel de Ropraz, vers 1705, citées par l'archiviste Du Mont (communication de M. D. L. Galbreath) donnent: la marque d'or sur champ d'azur. Clavel de Brenles, vers 1700, d'après l'armorial Du Mont, donne le même écu; cimier: un sauvage issant, tortillé, brandissant une massue d'or de sa dextre, la senestre appuyée à la hanche (fig. 51).

Un portrait de Jean-Baptiste Demierre, du début

du XIXe siècle (propriété de M^{me} E. Grangier, à Estavayer) indique: la marque d'or sur champ de gueules.

Le même écu, sans émaux, avec un sauvage appuyé sur une massue, comme tenant, est aussi donné par de l'argenterie de la seconde moitié du XVIII^e siècle (propriété de l'hoirie de feu Emmanuel de Vevey, à Fribourg, et d'H. de Vevey-L'Hardy, à Belfaux).

Un cachet de la fin du XVIIIe siècle (coll. H. de Vevey-L'Hardy, no 208) donne aussi cette marque, mais avec toutes les extrémités cramponnées; tenant: un sauvage

appuyé sur une massue; support: un lion.

Un autre cachet, de style napoléonien, probablement du capitaine Georges Demierre, donne: d'argent au pal de gueules chargé de deux décorations (Légion d'honneur et Médaille d'Honneur et Fidélité); tenant: un sauvage armé d'une massue; support: un lion (coll. H. de Vevey-L'Hardy, n° 361).

DESCHOUX. — Famille bourgeoise de Sorens et de Vuippens où on la rencontre dès 1554.

D'après un vitrail de 1671 (Musée cantonal), François Deschoux, curé de Lentigny, portait: d'azur à trois choux d'argent arrachés et mal-ordonnés. (fig. 53).

DUPRÉ. — Famille d'origine savoyarde qui se serait fixée à Gruyères au XVII^e siècle; actuellement bourgeoise de Gruyères, Gumefens, Sorens et Villargiroud. Elle ne doit pas être confondue avec la famille Du Pré (Zur Matten) de Fribourg.

Nicolas Dupré, châtelain de la Part-Dieu et curial de Gruyères utilisa, en 1790, un cachet (Collect. H. de Vevey-L'Hardy, nº 533) à ses initiales N. D. P., donnant: une rose tigée et feuillée, entre deux feuilles de trèfle, le tout mouvant d'un cœur et surmonté d'un croissant tourné et de deux étoiles (fig. 54).

Dans leurs armoriaux, Joseph Comba (I), vers 1830, et Pierre De la Comba, vers 1840, donnent, probablement pour la même famille: d'argent à la rose de gueules, pointée

d'argent, soutenue et feuillée de sinople, mouvant d'une montagne de trois copeaux du dernier.

DURIAUX. — Ancienne famille qui possède actuellement les bourgeoisies d'Avry-devant-Pont, Farvagny-le-Grand, Fiaugères, Pont-la-Ville, Pont-en-Ogoz, Praroman, St-Martin, Sorens et La Tour-de-Trême.

Joseph Comba (I), vers 1830, et Pierre De la Comba, vers 1840, dans leurs armoriaux, donnent pour cette famille: d'argent à cinq traverses ondées d'azur (fig. 55).



ECOFFEY. — Famille gruérienne connue dès le XV^e siècle. Elle possède actuellement les bourgeoisies de Morlon, Rueyres-Treyfayes, Sâles (Gruyère), La Tour-de-Trême et Villars-sous-Mont.

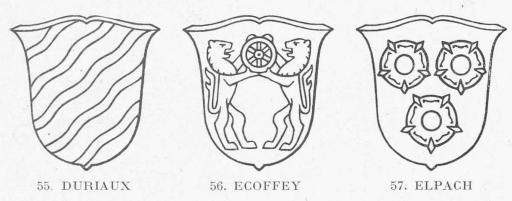
Une branche, aujourd'hui éteinte, bourgeoise de Bulle, portait d'après le catalogue des archives de Bulle, par J. Comba, 1818 (Musée Gruérien): de gueules à deux lions affrontés tenant une roue, le tout d'or (fig. 56).

ELLGASS. — Ancienne famille bavaroise, originaire de Lindenberg en Algäu, reçue dans la bourgeoise d'Estavayer-le-Lac en 1840 et 1873.

L'armorial de Siebmacher, de 1769 (vol. III, fol. 74) donne: écartelé, aux 1^{er} et 4^e d'argent à un homme naissant du trait, habillé d'un écartelé de gueules, de sable, d'argent et d'or, colleté d'argent, coiffé d'un bonnet de sable orné d'une plume d'autruche d'argent, tenant dans chaque main une rose de gueules soutenue et feuillée de...; aux 2^e et 3^e de sable à

deux pals d'or; cimier: l'homme de l'écu, naissant, posé devant deux cornes d'où sortent des plumes d'or, la corne de dextre coupée d'argent et de gueules, l'autre de sable et d'or.

Une peinture de la fin du XIX^e siècle (propriété de la famille, à Estavayer) donne les armes portées actuellement par la branche d'Estavayer et par une partie des branches allemandes: écartelé, aux 1^{er} et 4^e d'argent à un homme naissant du trait, habillé d'un parti d'azur et de gueules, colleté et ceintré d'or, coiffé d'un bonnet de gueules sommé d'une plume d'autruche d'argent, et tenant dans chaque main une

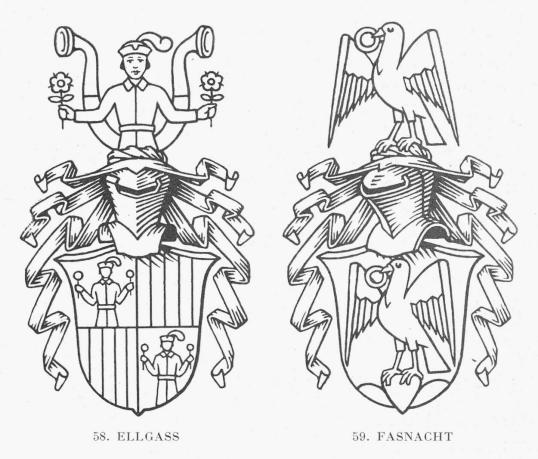


rose de gueules, boutonnée d'or, soutenue et feuillée de sinople ; aux 2e et 3e d'azur à deux pals d'or ; cimier: l'homme de l'écu naissant, posé devant deux cornes coupées, celle de dextre d'or et d'azur, l'autre d'or et de gueules (fig. 58).

Joseph E., reçu bourgeois en 1840, mort sans descendance en 1870, portait faussement, d'après de l'argenterie (propriété de la famille, à Estavayer) et d'après son cachet (coll. H. de Vevey-L'Hardy, n° 203): écartelé, aux 1er et 4e un lion; aux 2e et 3e trois grenades mal-ordonnées, tigées et feuillées, mouvant du trait; cimier: une grenade tigée et feuillée posée entre deux cornes. Ces armoiries sont une variante de celles de la famille autrichienne Khifer, se trouvant, dans l'armorial de Siebmacher, à côté de celles des Ellgass; cet armorial donne en effet pour les Khifer: écartelé, aux 1e et 4e d'or à trois « massettes » de sable, tigées et feuillées de sinople, mouvant d'une montagne de trois copeaux d'argent; aux 2e et 3e, de sable au lion contourné d'or; cimier un lion issant d'or.

ELPACH. — Ancienne famille éteinte, admise dans la bourgeoisie de Fribourg en 1428.

Hensli Elpach (ou Helpach) reçut des lettres d'armoiries, avec anoblissement, de Frédéric III, roi des Romains, en 1442; ni l'original, ni aucune copie de ce document ne nous est parvenu (A.H.S. 1919, p. 79); cependant, ce per-



sonnage apposa son sceau (A.E.F.: Stadtsachen B, nº 38b) en 1458: trois roses; cimier: (pièce indéterminable). Le même écu est donné par une sculpture aux armes de Wilhelm E., de 1478, se trouvant au porche de la cathédrale de Saint-Nicolas (fig. 57).

L'armorial Amman, 1760, donne: d'or à trois roses de gueules; l'armorial Techtermann, vers 1605, y ajoute le cimier: une rose de gueules boutonnée d'or, posée sur un coussin du dernier. L'armorial du P. Apollinaire, 1865, indique: d'or à trois roses de gueules soutenues du même.

ESCUYER (d'). — Famille originaire de Berlens; éteinte en 1907.

Nicolas Escuyer fut anobli par Stanislas-Auguste, roi de Pologne, en 1791; il lui fut octroyé les armes du clan Porwik, soit: d'argent à l'aigle éployée de sable empiétant un bâton surmontant trois écus ovales le premier d'or à deux pals de gueules, le second d'or à trois fasces d'azur, le troisième d'or à deux barres de gueules (diplôme original au M.C.) (fig. 60).

Un cachet de ce même Nicolas E. (Coll. H. de Vevey-



L'Hardy, n° 206) et un autre cachet de la fin du XIXe siècle (id. n° 556) donnent: coupé, au premier d'argent à l'aigle éployée, au deuxième d'argent à trois écus ovales accollés, le premier chargé de deux pals, le deuxième de trois fasces, le troisième de deux barres.

L'armorial du P. Apollinaire, 1865, donne un écu conforme au diplôme.

L'armorial de Ropraz, vers 1705 (note D. L. Galbreath) donne pour une famille Escuyer, de Châtel-St-Denis: un couteau et une fourchette passés en sautoir.

ESSEIVA. — Famille bourgeoise de Fribourg, originaire de Fiaugères; diverses branches possèdent actuellement les bourgeoisies de Besencens, Les Ecasseys, Le Crêt, Maules, Montévraz et Romont.

Cette famille porte: coupé de gueules et d'argent, au lion d'or brochant, le tout abaissé sous un chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'argent (D.H.B.S., III, p. 25) (fig. 61).

L'armorial de Jos. Comba (I), vers 1830, donne le chef d'argent chargé de trois fleurs de lis d'or.

Trois cachets modernes (coll. H. de Vevey-L'Hardy, nº 214, 215, 557) donnent *le chef d'azur*, les meubles sans émaux.

Léon E., prévôt de St-Nicolas, mort en 1925, portait : coupé de gueules et d'argent, au lion d'or brochant, le tout abaissé sous un chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or.

FASNACHT. — Ancienne famille de Morat et de Montillier, appelée aussi Carmintran.

La Chronique de Morat, d'Engelhard, 1828, donne: de gueules à un oiseau d'argent, le vol éployé, posé sur une montagne de trois copeaux d'or, et tenant en son bec un anneau de (argent?) (fig. 59). Le D.H.B.S. (vol. III, p. 61) donne le même écu, alors que l'armorial de Jos. Comba (I), vers 1830, supprime l'anneau et donne la montagne de sinople.

Dom Pierre Fasnacht, du décanat de la Ste-Croix, portait d'après un vitrail de 1710 (Musée Cantonal)): de gueules à la croix pattée d'argent, accompagnée en chef de trois étoiles mal-ordonnées d'or, et en pointe d'une montagne de trois copeaux d'azur (fig. 62).

L'armorial de Jos. Comba (I), vers 1830, et celui de Pierre de La Comba, vers 1840, donnent aussi un même écu, mais avec les étoiles rangées en chef, et la montagne de sinople.

FERWER. — Famille originaire de Breslau, reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1359 et 1365; éteinte.

L'armorial de la confrérie de St-Christophe d'Arlberg, vers 1400, donne pour Pierre Färber: coupé d'argent et de gueules, le chef chargé d'une main de sable issant du trait de coupé (fig. 63).

Cet armorial donne aussi, pour Nicolas et Jean F., le même écu, mais avec *la main d'azur*.

FLORET. — Ancienne famille éteinte, connue dans la bourgeoisie de Fribourg au XVe siècle.

Jean Floret portait sans son sceau (A.E.F.: Stadtsachen A, no 198, 202) en 1442 et 1443: une fleur de lis au pied nourri issant de (une couronne?) (fig. 64).

Une planche d'armoiries de la fin du XVI^e siècle (Bibliothèque cantonale) donne un écu sans nom, qui semble être Floret: de gueules à une fleur de lis au pied nourri issant de (une couronne?) le tout d'argent.

(A suivre.)

Compte-rendu.

Bernard de Vevey, avocat au barreau de Fribourg, Le Droit de Bulle. Les sources du droit du canton de Fribourg. Première section. Le droit des villes. Tome troisième.

(Les sources du droit suisse. Recueil publié sous les auspices de la Société suisse des Juristes avec l'appui de la Confédération et des cantons. IX^e Partie. Les sources du canton de Fribourg.) Aarau, H. R. Sauerländer & Cie, imprimeurs-éditeurs, 1935.

En disant — il y a moins d'une année — quelques mots du *Droit d'Estavayer* (Bernard de Vevey, même collection, tome II), nous formulions le vœu que l'auteur n'arrête point ses travaux et qu'il continue sa publication du droit des villes fribourgeoises. Notre attente n'a pas été longue; à la fin de l'année paraissait le *Droit de Bulle*.

Ce recueil de XVI et 174 pages est établi sur le même plan que le *Droit d'Estavayer*: avant-propos (pp. V-VI), énumération des sources utilisées (manuscrites et imprimées) (pp. VII-VIII), table des matières, soit citation des documents dans l'ordre chronologique (pp. IX-XII), aperçu sur l'histoire du lieu (paroisse,